

**Rapport annuel**  
Promotion économique  
PromFR  
—  
2025



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

**Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle DEEF**  
**Volkswirtschafts- und Berufsbildungsdirektion VWBD**

# Table des matières

<b>1</b>	<b>Activité.....</b>	<b>4</b>
<b>1.1</b>	<b>Introduction .....</b>	<b>4</b>
<b>1.2</b>	<b>Promotion hors du canton .....</b>	<b>4</b>
<b>1.3</b>	<b>Nouvelle Politique Régionale.....</b>	<b>5</b>
<b>1.4</b>	<b>Politique économique.....</b>	<b>5</b>
<b>1.5</b>	<b>Bioéconomie et économie circulaire.....</b>	<b>6</b>
<b>1.6</b>	<b>Organes de soutien.....</b>	<b>6</b>
1.6.1	Guichet entreprises.....	6
1.6.2	Fri Up .....	7
1.6.3	platinn .....	7
1.6.4	Cautionnement romand Fribourg.....	7
1.6.5	Seed Capital Fribourg .....	7
1.6.6	Capital Risque Fribourg .....	7
1.6.7	bluefactory .....	7
1.6.8	AgriCo et La Maillarde .....	7
1.6.9	Mesures COVID-19 .....	8
<b>1.7</b>	<b>Communication.....</b>	<b>8</b>
1.7.1	Nouvelle identité <i>fribourg.swiss</i> .....	8
1.7.2	Réseaux sociaux et marque « Fribourg » .....	8
<b>2</b>	<b>Mesures de soutien en chiffres.....</b>	<b>9</b>
<b>2.1</b>	<b>Soutien aux entreprises .....</b>	<b>9</b>
2.1.1	Aides financières et fiscales .....	9
2.1.2	Incidences des allégements fiscaux – période fiscale 2023 .....	9
<b>2.2</b>	<b>Emplois annoncés en 2020 et effectivement créés à fin 2025 .....</b>	<b>10</b>
<b>3</b>	<b>Conclusion.....</b>	<b>10</b>

---

# 1 Activité

## 1.1 Introduction

En 2025, la Promotion économique du canton de Fribourg (PromFR) a concrétisé 36 projets, lesquels conduiront à la création de 412 emplois au cours des cinq prochaines années et à des investissements de près de 160 millions de francs. De plus, les actions menées par la PromFR ont déployé leurs effets sur plus de 2000 emplois existants, contribuant ainsi à consolider le tissu économique cantonal.

Cette performance s'inscrit dans un contexte géopolitique et économique particulièrement tendu et volatil. Les tarifs douaniers imposés par les États-Unis ont eu un impact négatif marqué sur les exportations et sur la croissance économique, tant en Suisse que dans l'Union européenne. Même si le nombre d'entreprises fribourgeoises directement concernées demeure limité – hors domaines agricoles producteurs de Gruyère –, certaines d'entre elles figurent parmi les grands employeurs du canton, notamment dans les domaines des machines-outils, de l'aéronautique, de l'horlogerie, de l'énergie ou encore de l'agroalimentaire.

À la recrudescence des tendances protectionnistes s'ajoutent une stagnation en Allemagne, la cherté du franc suisse, la mise en œuvre de l'impôt minimum de l'OCDE pour les entreprises réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 750 millions d'euros, ainsi que l'enlisement des conflits armés en Europe et au Proche-Orient.

Dans ce contexte difficile, de nombreuses entreprises ont choisi de différer ou de mettre en veille leurs projets d'investissement. Il convient dès lors de relever l'approche volontaire de certaines entreprises industrielles fribourgeoises qui ont, au contraire, décidé d'aller de l'avant avec des projets d'envergure, à l'image de Wago ou d'UCB Farchim. Cette période met fortement à l'épreuve l'agilité, la flexibilité, la créativité et la résilience des entreprises, soulignant l'importance de disposer de conditions-cadres attractives et adaptées. Dans cette optique, la PromFR a poursuivi et accéléré les travaux de rédaction d'une nouvelle loi sur le développement économique et l'innovation.

Dans un environnement incertain, une communication claire et percutante reste également essentielle pour mettre en évidence un dynamisme économique fribourgeois qui s'inscrit dans la durée. La PromFR a ainsi choisi de valoriser des secteurs d'excellence avec lesquels le canton n'est pas spontanément associé, en prenant le contrepied de certaines images d'Epinal. Le secteur du luxe et de l'excellence en offre une illustration parlante : peu reconnu à Fribourg, ce secteur y dispose pourtant de nombreux atouts, notamment dans l'horlogerie, la cosmétique ou encore l'hospitalité. Cette thématique était au cœur de la dernière édition du magazine de promotion économique *fribourg.swiss*.

Enfin, le bilinguisme, sa position centrale sur le territoire national, une évolution démographique positive ainsi que la disponibilité de terrains industriels constructibles restent des atouts majeurs pour l'attractivité du canton de Fribourg.

## 1.2 Promotion hors du canton

En 2025, la PromFR a soutenu l'implantation de 13 nouvelles entreprises sur le territoire cantonal. Parmi celles-ci, six sont d'origine suisse et sept sont étrangères, provenant de Belgique, France, Monaco, Pologne, du Brésil et des États-Unis. Ces nouvelles implantations prévoient la création de près de 120 emplois à moyen terme, dont une cinquantaine par les entreprises étrangères.

Les activités de prospection menées à l'international ont par ailleurs conduit la PromFR à accueillir une quarantaine d'entreprises en visite dans le canton, originaires de 22 pays différents. Les deux-tiers de ces visites ont été obtenues par l'entremise de Greater Geneva Bern Area (GGBa).

---

Les sociétés accueillies proviennent des sources complémentaires suivantes :

- > Contacts directs avec l'entreprise ;
- > Greater Geneva Bern area (GGBa), association intercantonale de promotion économique dont Fribourg fait partie aux côtés des cantons de Berne, Genève, Neuchâtel et Vaud ;
- > Switzerland Global Enterprise (S-GE), association mandatée par la Confédération pour promouvoir la place économique suisse à l'étranger ;
- > Switzerland Innovation Park Network West EPFL, réseau dédié à l'innovation et à la collaboration technologique en Suisse occidentale ;
- > Chambre de commerce et d'industrie France-Suisse ;
- > Swiss Polymers Cluster ;
- > Cluster Food & Nutrition ;
- > Swiss Food & Nutrition Valley ;
- > Consultants spécialisés et autres multiplicateurs.

### 1.3 Nouvelle Politique Régionale

En 2025, 23 projets ont été approuvés dans le cadre de la Nouvelle Politique Régionale (NPR), pour un montant d'aide total de 2,52 millions de francs. Ces soutiens se répartissent dans les domaines du tourisme (14 projets) et de la recherche & innovation (9 projets) aux niveaux cantonal, intercantonal et international.

Élaboré en étroite collaboration avec les acteurs de la politique régionale, le programme NPR s'articule autour des axes stratégiques suivants :

- > Agroalimentaire et bioéconomie : biomasse, co-produits, matériaux biosourcés, etc. ;
- > Industrie 4.0 : jumeaux numériques, robotisation, impression 3D, connectivité des objets, IA, etc. ;
- > Smart territory : mobilité, constructions et environnement du futur ;
- > Soutien à l'entrepreneuriat : création d'entreprises et accompagnement des start-ups ;
- > Développement d'infrastructures touristiques ;
- > Valorisation des atouts touristiques fribourgeois via de nouvelles offres ;
- > Programme régional d'innovation de Suisse occidentale (RIS-SO) de la Conférence des chefs de Département de l'économie publique de Suisse occidentale (CDEP-SO) ;
- > Programme Interreg VI, favorisant la coopération transfrontalière.

Dans le domaine de l'industrie, un appel à projets collaboratifs (APC) a été mené par INNOSQUARE sur le thème « Optimisation des chaînes d'approvisionnement et logistique bas carbone ». Cet appel a suscité un vif intérêt, avec 16 projets annoncés. Le projet retenu, H2TICE (Hydrogen Truck Internal Combustion Engine), propose une solution complète de conversion (retrofit) de camions poids lourds existants vers une motorisation à hydrogène à combustion interne.

Dans le domaine du tourisme, l'accompagnement des stations de ski dans leur transition vers un modèle quatre saisons s'est poursuivi. Plusieurs projets ont notamment été soutenus, tels que le VTT Trail Center de Rathvel, le Sentier de l'Armailli aux Paccots ou encore des aménagements destinés à l'accueil des touristes à Bellegarde. Par ailleurs, le développement d'un nouveau Circuit secret à Estavayer-le-Lac permettra de mettre en valeur le patrimoine médiéval de la cité.

### 1.4 Politique économique

En 2025, la PromFR a intensifié ses efforts en matière de politique économique, dans un contexte international marqué par un climat géopolitique tendu, des tensions commerciales accrues avec les États-Unis et la crise tarifaire qui en a découlé. Elle a également suivi de près l'évolution du dossier européen, en particulier les discussions autour des accords bilatéraux III avec l'Union européenne. Par ailleurs, les mesures d'assainissement budgétaire mises en œuvre aux niveaux cantonal et fédéral ont requis un suivi particulièrement soutenu.

---

Un bilan des quatre ans d'activité du programme Fribourg Agri&Food a été effectué le 12 novembre 2025 par les conseillers d'Etat Olivier Curty, Sylvie Bonvin-Sansonnens et Didier Castella lors d'une conférence de presse. Cette stratégie agroalimentaire cantonale ambitieuse a notamment permis, sur la période considérée, de soutenir 27 projets et chèques innovation pour un montant total de 4,8 millions de francs, ainsi que de déployer un ensemble de prestations visant à dynamiser le secteur agroalimentaire et à renforcer sa capacité d'innovation.

En outre, le Conseil d'État et l'EPFL ont décidé de renforcer leur partenariat autour du campus EPFL Fribourg afin d'atteindre une masse critique sur le site de bluefactory. L'institution prévoit une évolution significative de ses activités académiques, marquées par l'arrivée dès 2026 de deux nouvelles professeures spécialisées en architecture et en construction durable, qui viendront compléter les quatre chaires déjà existantes. Les trois partenaires académiques – l'EPFL, l'Université de Fribourg et la HEIA-FR – ont réaffirmé leur soutien à ce projet ambitieux et exprimé leur volonté de poursuivre et d'intensifier leur collaboration dans les domaines de la construction durable et des sciences des matériaux.

La PromFR a également joué un rôle clé dans plus d'une centaine de dossiers politiques et économiques, en transmettant des préavis aux autorités régionales, cantonales et fédérales pour défendre les intérêts économiques du canton. Enfin, ses collaboratrices et collaborateurs s'engagent activement au sein d'une soixantaine de groupes de travail, commissions et conseils d'administration, où ils apportent leur expertise en tant que membres ou invités.

## 1.5 Bioéconomie et économie circulaire

La feuille de route (bio)économie circulaire a poursuivi son développement en 2025 et fait l'objet d'un travail de consolidation et d'affinage. Sa mise en œuvre est suivie de manière étroite, grâce à l'engagement d'une collaboratrice dédiée. La collaboration intercantonale a été renforcée, le périmètre des actrices et acteurs élargi – PromFR, SG-DIAF, SdE, SBat, Sen et HES-SO FR) – et la gouvernance a été précisée.

En 2025, 27 projets ont été menés, répartis à parts égales entre les trois thématiques – construction, agroalimentaire et transversal. Ces projets couvrent un large éventail de formats, incluant des études, des actions de sensibilisation, des réalisations concrètes, des activités de mise en réseau ou des projets d'innovation.

Parmi les projets phares figurent notamment :

- > le soutien au projet Rice Up, dédié à la valorisation des sous-produits du riz ;
- > la contribution au lancement de la plateforme FriSource, consacrée au réemploi des matériaux ;
- > la réalisation de 12 émissions « Leaders en transition » diffusées sur La Télé ;
- > la participation active à des réseaux européens et intercantonaux comme Circular Rural Region, le groupe de travail SECO/OFEV et le Cercle cantonal économie circulaire ;
- > la création de l'application AgriFribourg ;
- > le développement de la plateforme de-saison.ch ;
- > une étude avec Réseau Consigne visant à réduire les emballages à usage unique ;
- > la réalisation de diagnostics ressources dans les bâtiments ;
- > le projet Reuse Living Lab porté par la HES-SO FR ;
- > le lancement du CAS « Bâtir en préservant les ressources » ;
- > la poursuite de la révision du plan cantonal de gestion des déchets.

## 1.6 Organes de soutien

### 1.6.1 Guichet entreprises

Près de 150 sociétés et porteurs de projets ont été conseillés et dirigés vers les différents partenaires de la PromFR dans le cadre du guichet-entreprises : Fri Up, platinn, Cautionnement Romand, Seed Capital Fribourg et Capital Risque Fribourg.

---

### 1.6.2 Fri Up

En 2025, Fri Up a accompagné une trentaine de start-ups dans la revue de leur modèle d'affaires et le développement de leur stratégie de croissance. En parallèle, Fri Up a répondu à presque 450 demandes de conseils liées à la création d'entreprises, soit une hausse de plus de 35 %, témoignant de son rôle central dans l'écosystème entrepreneurial. Pour faciliter le développement de ces projets, des outils basés sur l'intelligence artificielle ainsi que de nombreux ateliers spécialisés ont été mis en place, renforçant ainsi l'accompagnement offert aux entrepreneurs.

### 1.6.3 platinn

En 2025, l'antenne fribourgeoise de platinn a mené 39 projets d'innovation d'affaires, au bénéfice de 44 entreprises. Des accompagnements individuels ont été proposés à 24 entreprises dans le cadre de 37 sessions de coaching, couvrant trois des quatre services du réseau (affaires, finance, opérations et coopération). Par ailleurs, deux actions collectives ont permis d'accompagner 20 entreprises, principalement des PME, dans leurs démarches de mise en conformité avec les normes européennes en matière de durabilité.

Le nombre de projets financés par le réseau intercantonal s'inscrit dans la continuité des années précédentes (54 projets en 2023, 37 en 2024, 39 en 2025). En revanche, le nombre d'entreprises bénéficiaires a diminué (57 entreprises en 2023, 66 en 2024, 44 en 2025). Cette évolution s'explique par la renonciation, en 2025, aux mesures de communication proactives – telles que des ateliers participatifs, des événements ou des actions publicitaires – ainsi que par un recentrage des ressources sur des activités de coaching à forte valeur ajoutée pour les bénéficiaires, limitant de facto les actions de prospection et de développement de nouveaux mandats. Dans ce contexte, le taux de satisfaction des entreprises ayant recours aux services de platinn demeure élevé.

Enfin, un nouveau coach spécialisé dans le service opérations a rejoint l'équipe fribourgeoise. Cette arrivée s'inscrit dans une démarche anticipative de renouvellement des compétences, en prévision du départ à la retraite des coachs les plus expérimentés.

### 1.6.4 Cautionnement romand Fribourg

En 2025, Cautionnement romand a soutenu 12 entreprises fribourgeoises pour un montant total de 5,28 millions de francs. Ces engagements ont favorisé la réalisation d'investissements de plus de 11 millions de francs et contribué à la création ou au maintien de 226 équivalents plein temps EPT.

### 1.6.5 Seed Capital Fribourg

En 2025, la Fondation Seed Capital Fribourg (FSCF) a évalué une dizaine de projets et financé un nouveau projet start-up à hauteur de 100 000 francs. En parallèle, FSCF continue de gérer un portefeuille de 20 start-ups, représentant un volume de prêts d'environ 2 millions de francs.

### 1.6.6 Capital Risque Fribourg

Capital Risque Fribourg a participé à deux nouveaux investissements pour un montant global de 151 921 francs. Ces financements ont permis aux entreprises concernées de lever 5,2 millions de francs de fonds supplémentaires et de créer ou maintenir 28 emplois.

### 1.6.7 bluefactory

La construction du bâtiment expérimental Smart Living Lab, débutée en janvier 2025, progresse conformément au calendrier prévu. Sa livraison est annoncée pour le premier semestre 2027. Ce bâtiment mettra à disposition 120 places de travail destinées aux chercheuses et chercheurs de l'EPFL, de l'Unifr et de la HEIA-FR, dans le cadre d'une occupation tripartite.

### 1.6.8 AgriCo et La Maillarde

Les deux sites d'AgriCo et de La Maillarde affichent en 2025 un taux d'occupation très élevé et fonctionnent presque à pleine capacité. Des possibilités de développement subsistent toutefois, avec des surfaces greenfield constructibles à AgriCo et à proximité immédiate de La Maillarde.

---

À La Maillarde, les surfaces disponibles ont par ailleurs permis à Rolex de déployer rapidement des activités de production transitoires, dans l'attente de l'inauguration de son nouveau complexe industriel à Bulle, prévue à l'horizon 2029.

### 1.6.9 Mesures COVID-19

En 2025, les tâches liées aux contrôles des bénéficiaires d'indemnités pour cas de rigueur ainsi qu'au suivi des dossiers litigieux ont mobilisé l'équivalent d'un poste à mi-temps.

En début d'année, les vérifications finales portant sur 1124 entreprises ont été menées en collaboration avec le Service cantonal des contributions (SCC) et l'Administration des Finances (AFin). Ces contrôles ont permis d'établir que 718 entreprises respectaient les exigences fédérales ou ne présentaient que des écarts mineurs, tandis que 403 entreprises ont fait l'objet d'un examen approfondi. Parmi ces dernières, 252 dossiers ont été classés sans suite, dont 82 à la suite d'une régularisation. Un second contrôle doit encore être effectué pour 50 entreprises ayant reçu des instructions de régularisation. En revanche, 101 entreprises ont fait l'objet d'une demande de restitution totale ou partielle pour un montant global de 6 503 728 francs, sur un total d'aides versées de 112 141 165 francs, en raison d'infractions aux exigences fédérales, de liquidations ordinaires ou de faillites. À la fin de l'année 2025, les procédures civiles de recouvrement avaient permis de récupérer un montant de 2 520 189 francs.

La mise en œuvre de la motion 23.3843 Gapany, relative aux bénéfices de liquidation, a nécessité une adaptation de la législation cantonale. Celle-ci s'est concrétisée par l'adoption, le 4 juillet 2025, de l'Ordonnance complémentaire sur les indemnités pour cas de rigueur accordées aux entreprises individuelles en cas de cessation d'activité (OCEICA COVID-19, RSF 821.40.76). Cet assouplissement de la pratique dans les cas de cessation d'activité des raisons individuelles a conduit à la modification de cinq décisions et au remboursement aux bénéficiaires d'un montant total de 12 698 francs.

Enfin, des soupçons d'infractions pénales ont été relevés dans 53 dossiers. Pour 19 d'entre eux, le Conseil d'État a estimé que le montant en cause ne justifiait pas l'ouverture d'une procédure pénale. Parmi les 34 dossiers restants, 20 ont fait l'objet d'une dénonciation pénale auprès du Ministère public, dont cinq ont abouti à une décision de non-entrée en matière.

## 1.7 Communication

### 1.7.1 Nouvelle identité *fribourg.swiss*

L'année 2025 a été marquée par le lancement de la nouvelle identité de communication externe *fribourg.swiss*, destinée à valoriser l'économie fribourgeoise hors canton et au-delà des frontières nationales. En remplacement de *Fribourg Network Freiburg*, cette plateforme reflète un positionnement plus direct, plus accessible et plus percutant auprès des publics cibles de la PromFR. L'édition 2025 du magazine *fribourg.swiss*, consacré au thème du luxe et de l'excellence a été lancée au campus de Richemont à Villars-sur-Glâne. En plus du magazine, ce nouveau nom figure désormais sur l'ensemble des canaux destinés aux publics externes : compte LinkedIn, newsletter et site web avec la nouvelle adresse [www.fribourg.swiss](http://www.fribourg.swiss).

### 1.7.2 Réseaux sociaux et marque « Fribourg »

En 2025, la PromFR a encore pu renforcer sa présence sur les réseaux sociaux, notamment sur ses comptes LinkedIn PromFR et *fribourg.swiss*. Grâce à des publications régulières, le nombre d'abonnés sur les comptes PromFR (posts en français et en allemand) et de *fribourg.swiss* (en anglais) a pu être augmenté en une année de +14 %, respectivement de +23 %. Alors que la PromFR se concentre principalement sur des projets auxquels elle participe activement, le canal *fribourg.swiss* publie des articles qui contribuent au rayonnement de Fribourg au-delà des frontières cantonales et nationales.

Le rayonnement au-delà des frontières du canton est également l'objectif de la marque « Fribourg, Terre de valeurs » de l'association Fribourgissima, à laquelle la PromFR participe de manière active. En 2025, une phase test a été lancée pour attribuer le label « Valeurs de Fribourg » aux entreprises/associations intéressées remplissant les critères. Durant cette phase test, une vingtaine d'entreprises sont entrées dans le processus d'attribution du label.

## 2 Mesures de soutien en chiffres

### 2.1 Soutien aux entreprises

#### 2.1.1 Aides financières et fiscales

Parmi les 36 projets réalisés en 2025, 21 entreprises ont bénéficié d'un soutien financier. Le montant maximal des aides financières directes est légèrement supérieur à 2,4 millions de francs. Les versements sont effectués en fonction du développement économique effectif des sociétés concernées et peuvent donc être inférieurs aux montants maximaux initialement décidés. De plus, ces versements s'étalent sur plusieurs années.

L'instrument du « cautionnement cantonal » a été mis en œuvre dans le cadre d'un seul projet, tandis qu'aucun allègement fiscal sur le bénéfice et le capital n'a été octroyé au cours de l'année.

Les contributions directes en cours selon la LPEc sont les suivantes :

#### Montant des aides financières (en francs)

<b>Aides financières en faveur des entreprises en 2025</b>	2 389 919
<b>Aides financières en faveur des entreprises en 2024</b>	1 824 475

#### Nombre d'entreprises au bénéfice d'un allègement fiscal en cours

2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
33	29	18	18	13	14	14	12

Par rapport aux données publiées en 2025, des ajustements ont été apportés aux chiffres relatifs aux années 2020 et suivantes, en raison de restructurations survenues au sein de certaines entreprises ou de l'application de mécanismes de *claw back*.

Le tableau met néanmoins clairement en évidence la poursuite de la tendance observée ces dernières années, à savoir une diminution du nombre d'entreprises bénéficiant d'un allègement fiscal. Cette évolution s'explique par le fait que, sur la période considérée, le nombre de nouveaux allègements fiscaux a été inférieur au nombre d'entreprises arrivant au terme de leur période d'allègement.

#### 2.1.2 Incidences des allègements fiscaux – période fiscale 2023

Le Service cantonal des contributions (SCC) a achevé en 2025 la taxation ordinaire de la période fiscale 2023. Sur cette base, seules les incidences fiscales relatives à cette période peuvent être présentées.

Le tableau ci-dessous synthétise les incidences des allègements fiscaux accordés sur les recettes fiscales encaissées par l'Etat pour l'année 2023. Les recettes fiscales prises en compte comprennent les impôts cantonaux sur le capital et le bénéfice, ainsi que la part cantonale de l'impôt fédéral direct (IFD), correspondant à 21,2 % de l'impôt fédéral direct perçu.

Trois niveaux d'informations sont distingués :

- > La « cote brute » équivaut au montant que le canton aurait potentiellement pu encaisser si les sociétés en question s'étaient implantées dans le canton ou y avaient développé leurs nouvelles activités sans bénéficier d'aucun allègement fiscal. À noter que cette situation est relativement théorique, dans la mesure où nombre de ces sociétés n'auraient probablement pas réalisé leurs projets dans le canton sans allègement.
- > Les montants indiqués sous « Incidences des allègements » correspondent aux recettes non encaissées en raison des allègements accordés.
- > La « cote nette » représente quant à elle les montants effectivement encaissés auprès des sociétés après allègement, en général partiel.

	<b>Cote brute</b>	<b>Incidences des allégements</b>	<b>Cote nette</b>
2014	134,922	-71,721	63,201
2015	61,131	-49,738	11,393
2016	77,925	-57,491	20,434
2017	80,248	-58,903	21,345
2018	41,023	-16,977	24,046
2019	36,791	-15,568	21,223
2020	31,806	-14,155	17,651
2021	37,210	-11,333	25,876
2022	43,812	-8,749	35,062
<b>2023</b>	<b>50,413</b>	<b>-11,070</b>	<b>39,341</b>

(en millions de francs)

Il ressort de ce tableau qu'en 2023, le canton a renoncé, du fait des 14 entreprises alors au bénéfice d'allégements fiscaux, à des rentrées fiscales de 11,070 millions de francs – exclusivement constituées d'impôts cantonaux, la part cantonale de l'IFD s'élevant à zéro. Ce montant est à mettre en regard des recettes fiscales effectivement encaissées, qui atteignent 39,341 millions de francs (cote nette). Sans allégement fiscal, il convient de rappeler que la majorité de ces entreprises n'aurait pas réalisé de projet dans le canton de Fribourg et n'aurait, de fait, généré aucune recette fiscale.

## 2.2 Emplois annoncés en 2020 et effectivement créés à fin 2025

Afin de répondre à une question récurrente, la PromFR publie désormais dans son rapport annuel l'état des emplois effectivement créés par rapport aux emplois annoncés par les projets concrétisés cinq années auparavant :

Emplois annoncés et effectivement créés à fin 2025 pour les projets de 2020 :

<b>Emplois supplémentaires annoncés pour fin 2025</b>	<b>Emplois effectivement créés en 5 ans</b>	<b>Différentiel emplois annoncés et réellement créés</b>
500	197	-303

L'écart négatif de 303 emplois s'explique principalement par l'abandon de plusieurs projets d'envergure, ainsi que par des faillites et des restructurations d'entreprises. Habituellement compensé par une accélération du développement d'autres projets, cet effet de rattrapage n'a pas pu se produire pour les projets de 2020, première année marquée par la crise du COVID-19. Les actions de la PromFR ont néanmoins contribué au maintien et au renforcement de près de 1700 emplois dans le canton.

## 3 Conclusion

Malgré une situation géopolitique instable et une relation avec les États-Unis – partenaire économique de poids pour la Suisse – marquée par un manque de fiabilité, la PromFR a poursuivi son engagement afin de soutenir au mieux l'économie fribourgeoise dans sa progression.

Le canton de Fribourg dispose d'atouts solides à faire valoir, notamment dans les domaines de la bioéconomie et de l'industrie 4.0. Il accueille la population la plus jeune de Suisse et bénéficie d'un portefeuille attractif de terrains industriels constructibles.

---

Dans ce contexte, la PromFR continue son travail quotidien de positionnement, d'accompagnement et de mise en valeur des forces du canton, tout en adaptant ses instruments et ses priorités à un environnement en constante évolution. Elle contribue ainsi au dynamisme, à la compétitivité et au renouvellement du tissu économique fribourgeois.